

ROYAUME DE BELGIQUE

NUMERO DE PUBLICATION : 1018028A7

SPF ECONOMIE, P.M.E.,
CLASSES MOYENNES & ENERGIE

NUMERO DE DEPOT : 2008/0130

Classif. Internat. : F23J

Date de délivrance le : 06 Avril 2010

Office de la Propriété intellectuelle

Le Ministre pour l'entreprise,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 03 Mars 2008 à 14H00 à l'Office de la Propriété Intellectuelle

ARRETE:ARTICLE 1.- Il est délivré à : ABENE Abderrahmane
Rue François Jozef 227, B-1150 BRUXELLES(BELGIQUE)

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SYSTEME DE LAVAGE DE FUMEE A EAU DE MER.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Pour expédition certifiée conforme

Bruxelles, le 06 Avril 2010
PAR DELEGATION SPECIALE :
DRISQUE S.
Conseiller
S. DRISQUE
Conseiller

.be

SYSTEME DE LAVAGE DE FUMEE A EAU DE MER

Le système de lavage de fumée est destiné à éviter la pollution atmosphérique en particulier dans les villes. La pollution provenant de la fumée, du dioxyde de soufre, du dioxyde d'azote et du monoxyde de carbone est connue en tant que SMOG. Tous ces composants chimiques sont libérés par l'incinération des déchets. Le système de lavage absorbe tous les composants chimiques. Après la réaction eau + émission des fumées, nous obtenons un solvant qui peut être destiné à des fins industrielles.

Applications :

Application industrielle, individuelle dans tous les villages afin de préserver l'environnement.

Mots-clés :

Lavage, fumées, eau de mer.

REVENDEICATIONS

Le système de lavage de fumée à haut de mer est utilisé pour éliminer et réduire la pollution industrielle telles que cimenteries et carrières.

On utilise l'eau de mer pour sa richesse en chlorure et afin d'économiser l'eau douce.

Le solvant obtenu après lavage de fumée est très riche en sulfate et en nitrate. On obtient des acides à faible concentration tels que l'acide sulfureux, l'acide nitreux et l'acide carbonique.

Les solutions obtenues sont destinées à des fins industrielles.

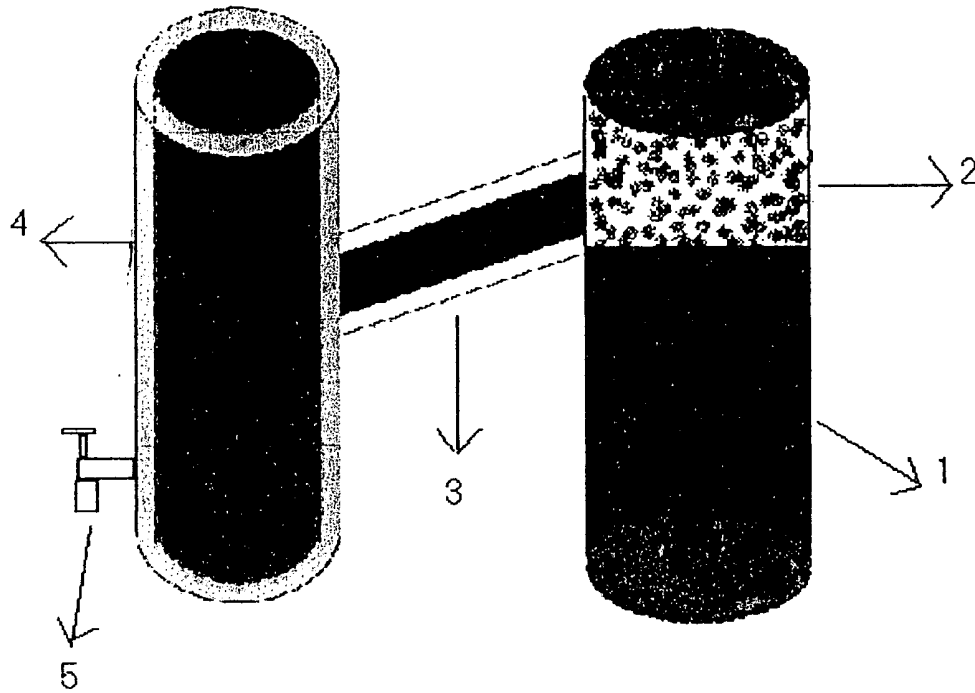


Figure 1 :

- 1 : déchets
- 2 : déchets incinérés
- 3 : fumées
- 4 : cylindre à eau de mer
- 5 : vidange de solvants

ABRÉGE**SYSTEME DE LAVAGE DE FUMEE A EAU DE MER**

Les problèmes de la pollution atmosphérique ces dernières années sont devenus une préoccupation permanente pour le grand public et nuisent à l'agriculture. La solution portée par le système de lavage de fumées est l'absorption de la fumée et la prévention de la pollution. C'est un système pour éviter la pollution acide (SO_2 , NO_x , NH_3 , HCl , CO_2) émise par la fumée. Le pH des solvants est devenu un pH de 3 à 4.